

Réf: Dossier N° : 002116

Avis de constitution

SOCIETE « GEANT BTP » en abrégé « GEANT »

**Siège social: Abidjan Koumassi NON LOIN DE LA PHARMACIE INCH
ALLA lot 2885, ilot 228 10 BP 1231 ABIDJAN 10**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 mars 2021 , et enregistrés au CEPICI le jeudi 03 juin 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: « GEANT BTP» en abrégé«GEANT».

**Objet: TOUT TRAVAUX
ATTENDANT
FONCTION
TERRAINS DE MATERIAUX DE
CONSTRUCTION MATERIELS DE
CONSTRUCTION
CONSTRUCTION
PROTECTION
IMMOBILIERE**

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens

sociaux prise en location gérance de tous fonds de

commerce participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles,

mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: Abidjan Koumassi NON LOIN DE LA PHARMACIE INCH
ALLA lot 2885, ilot 228 10 BP 1231 ABIDJAN 10**

GÉRANT: DIAKITE BEN CHECK OUMAR

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B12-01402 du 03/06/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI